

COMMUNE de MIRANDE

Envoyé en préfecture le 15/07/2026

Reçu en préfecture le 15/07/2026

Publié le

ID : 032-213202567-20260702-DCM2026_06_24-BF

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 02 JUILLET 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	18	Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 5

Acte rendu exécutoire après
Transmission au contrôle d'égalité
Publication

L'an deux mille vingt-six, le 02 Juillet à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 26 Juin 2026, sous la présidence de Monsieur Bernard DOREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. DOREY Bernard, M. DARROUX Jean-François, M. FORGUES Gérard, Mme DUBOSQ Dominique, M. DUFOUR Jean-Michel, M. LOUBET René, Mme PICCIN Colette, M. LAPISSE Michel, M. GENSAC Christian, M. PAILLART Vincent, Mme GROSJEAN Véronique, Mme LUCANTE Sandrine, Mme MARQUES PINTO DARBAS Maëva, M. MENDEZ Jean, Mme ADDA Fatma, M. LECHIGUERO André, Mme RONCERAY Sandrine, Mme CLAVE Laëtitia.

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Mme MAYNAU-VERBANAZ Nina à M. FORGUES Gérard, M. PUGNETTI Christophe à M. DARROUX Jean-François, Mme TROUETTE Corinne à Mme MARQUES PINTO DARBAS Maëva, Mme DOUAT Karine à Mme GROSJEAN Véronique et Mme OCHOA Sonia à Mme DUBOSQ Dominique.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mme ADDA Fatma est désignée secrétaire de séance.

2026.06.24 - BUDGET ESPACE DES CLARISSSES – DECISION MODIFICATIVE N °1

Monsieur le rapporteur indique que lors de l'élaboration du budget primitif, les dépenses relatives aux travaux d'aménagement du cabinet médical destiné à l'accueil d'un médecin junior ont été inscrites en section de fonctionnement.

Après examen de la nature des travaux réalisés, il apparaît que ceux-ci constituent des opérations d'aménagement et d'amélioration du patrimoine communal présentant un caractère durable. À ce titre, ces dépenses relèvent de la section d'investissement conformément aux règles de la comptabilité publique applicables aux collectivités territoriales.

Il convient donc de procéder à une décision modificative afin de transférer les crédits initialement prévus en fonctionnement vers la section d'investissement, comme suit, sans modification de l'équilibre global du budget :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
21321 (21) - 414 : Immeubles de rapport	6 000,00	021 (021) - 01 : Virement de la section de f	6 000,00
	6 000,00		6 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant	Article (Chap.) - Fonction - Opération	Montant
023 (023) - 01 : Virement à la section d'inv	6 000,00		
615221 (011) - 414 : Entretien, réparations b	-6 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	6 000,00	Total Recettes	6 000,00

Cette opération permet une imputation comptable conforme à la nature réelle des travaux engagés pour l'aménagement du cabinet médical et l'accueil du médecin junior sur le territoire communal.

Envoyé en préfecture le 15/07/2026

Reçu en préfecture le 15/07/2026

Publié le

ID : 032-213202567-20260702-DCM2026_06_24-BF

SLOW

Le Conseil Municipal, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions : M. MENDEZ Jean, Mme ADDA Fatma, M. LECHIGUERO André, Mme RONCERAY Sandrine, Mme CLAVE Laëtitia) approuve cette décision modificative telle que présentée.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey – Villa Noullobos dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Extrait certifié conforme.
Fait à MIRANDE, le 06 Juillet 2026**

**La Secrétaire,
Fatma ADDA**



**Le Maire,
Bernard DOREY**



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM2026_06_24
Objet :	Décision modificative N°1 au Budget Espace des
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-07-02 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	032-213202567-20260702-DCM2026_06_24-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1 Ko
Nom métier :		
032-213202567-20260702-DCM2026_06_24-BF-1-1_0.xml		
Annexe (Délibération)	application/pdf	119.3 Ko
Nom original : 20260624 DM 1 Budget Espace des Clarisses.pdf		
Nom métier :		
70_DE-032-213202567-20260702-DCM2026_06_24-BF-1-1_1.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	text/xml	37.1 Ko
Nom original :		
ESPACE_DES_CLARISSES_2026_20260715102220_DM_1-scellé.xml		
Nom métier :		
99_BU-032-213202567-20260702-DCM2026_06_24-BF-1-1_2.xml		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 juillet 2026 à 10h32min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 juillet 2026 à 10h35min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 juillet 2026 à 10h35min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 juillet 2026 à 10h36min34s	Reçu par le MI le 2026-07-15



Bordereau d'acquiescement de transaction

Document de référence
Document de référence

Paramètres de la transaction :

Nom de l'acte :
Objet :
Type de transaction :
Date de la décision :
Nature de l'acte :
Documents papier complémentaires :
Classification maître/sous-maître :
Identifiant unique :
URL d'accès :
Non défini

Fichiers contenus dans l'archive :

Nom métier :
032-213202567-20260702-DCM2026_06_24-BF-1_0.xml
Annexe (Délibération)
Nom original : 2026024 DM 1 Budget Espace des Classes.pdf
Nom métier :
032-213202567-20260702-DCM2026_06_24-BF-1_1.pdf
Document principal (Document budgétaire)
Nom original :
ESPACE CLAIRS 2026_20260712102220_1-stelle.xml
Nom métier :
032-213202567-20260702-DCM2026_06_24-BF-1_1.xml

Cycle de vie de la transaction :

État :
Poste :
En attente de transaction :
Transmis :
Acquiescement reçu :
Reçu par le MI le 2026-07-12
Transmis au MI :
Accepté par le TdF : validation OK
Détail initial :
12 juillet 2026 à 10h30min34s
12 juillet 2026 à 10h30min34s
12 juillet 2026 à 10h30min34s